



DIRECTION DES ROUTES

Affaire suivie par : [REDACTED]
Poste : [REDACTED]
Réf : 6Tzen : S26-000355

Monsieur Jean-Damien PONCET
Directeur du Bureau d'Enquêtes sur
les Accidents de Transport Terrestre
Arche Sud
92055 LA DEFENSE CEDEX

bea-tt@transports.gouv.fr

Niort, le 10 JUL. 2026

OBJET : incendie d'un véhicule électrique le 12/10/2024 à Celles-sur-Belle (79)

Monsieur le Directeur,

Dans mon précédent courrier du 24 mars dernier, je vous avais indiqué que la signalisation directionnelle détruite lors de l'accident du 12 octobre 2024 serait remplacée en utilisant un mât à sécurité passive. Le nouveau marché de fournitures ayant été attribué récemment, la mise en place sera faite pour début septembre 2026.

Pour compléter cette réponse, je vous informe que la Direction des routes a analysé le positionnement de la signalisation verticale sur l'itinéraire à trois voies entre Niort et Melle. Des crédits seront identifiés dans le budget 2027 pour mettre aux normes une dizaine d'ensembles de signalisation non protégés à moins de 4 mètres du bord de chaussée. Il s'agit principalement de panneaux placés à proximité des bretelles ou des giratoires. Les analyses se poursuivront ultérieurement sur les autres réseaux structurants et principaux avec la même logique de programmation financière.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, à l'assurance de ma considération distinguée.

Coralie DENOUES

Présidente du Conseil départemental